

ATTENTION, CECI N'EST PAS UN ACCUSE DE RECEPTION.

Merci de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes.

Votre demande concerne:

les démarches à effectuer pour constituer un dossier de demande d'acquisition de la nationalité française :

Vous devez vous adresser à la préfecture de votre département de résidence et/ou consulter le site internet : <http://accueil-etrangers.gouv.fr>

la délivrance d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité par les autorités françaises

Vous devez vous adresser en mairie et/ou consulter le site internet: <https://www.service-public.fr>

Votre demande concerne un dossier en cours ou terminé :

AUCUNE REPONSE NE VOUS SERA APPORTEE SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE VOTRE DOSSIER, TANT QUE SON INSTRUCTION N'EST PAS FINALISEE.

Afin de nous permettre d'orienter utilement votre message vers le service concerné et de vous apporter une réponse adaptée, vous devez le renvoyer à l'adresse sdanf-accueil@interieur.gouv.fr, **EN PRECISANT DANS L'OBJET DE VOTRE MESSAGE:**

1/ **votre numéro de dossier** sans insérer d'espace comme indiqué ci-dessous :

Soit un **numéro préfectoral** au format suivant :

Lettre P ou S
Numéro à 4 chiffres
Lettre X ou D ou A ou F
Numéro à 5 chiffres

Exemple : 2018P1202X01234 ou 2018P1202D01234
ou 2018P1202A01234 ou 2018P1202F01234

Soit un **numéro ministériel** au format suivant

Année
Lettre X ou DX
Numéro à 6 chiffres

Exemple : 2018X105960 ou 2018DX050596

2/ **vos nom, prénom(s) et date de naissance**

3/ **L'une des rubriques suivantes** (reprendre uniquement l'intitulé de la rubrique)

▪ **restitution de pièces d'état civil :**


 je souhaite récupérer une ou plusieurs pièce(s) d'état civil originale(s)

▪ **copie d'une décision non réceptionnée :**

 je souhaite recevoir la copie de la décision adressée par courrier recommandé que je n'ai pu retirer

 Pour déposer un nouveau dossier, je dois produire la copie de la décision précédente

▪ **envoi de pièces/renseignements complémentaires :**

 je souhaite vous informer d'un changement dans ma situation personnelle ou professionnelle (naissance, mariage, divorce, décès, nouvelle adresse, nouvel emploi...)

 je souhaite vous transmettre les pièces complémentaires que vous m'avez réclamées

Votre demande concerne une des deux demandes suivantes :

Afin de nous permettre d'orienter utilement votre message vers le service concerné et de vous apporter une réponse adaptée, vous devez le renvoyer à l'adresse sdanf-accueil@interieur.gouv.fr **EN PRECISANT DANS L'OBJET DE VOTRE MESSAGE** (reprendre uniquement l'intitulé de la rubrique) :

▪ **francisation :**

✍ j'ai une question concernant une demande de francisation de mon nom et/ou de mon prénom

▪ **rectification d'état civil :**

✍ je souhaite signaler une erreur ou un oubli sur les documents établis suite à mon acquisition de la nationalité française (l'identité figurant sur l'ampliation, c'est-à-dire l'extrait de mon décret de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française, ou sur l'exemplaire enregistré de ma déclaration de nationalité, ou sur mon acte de naissance français est erronée)

Votre demande concerne la preuve de l'acquisition ou de la perte de la nationalité française:

✍ je suis devenu français et j'ai besoin d'obtenir un document qui en atteste

✍ l'un de mes ascendants (parents, grands-parents,...) est devenu français et j'ai besoin d'obtenir un document qui en atteste

✍ j'ai perdu la nationalité française par décret ou par déclaration et j'ai besoin d'obtenir un document qui en atteste

➔ Votre requête doit se faire sur la boîte de messagerie dédiée du secteur en charge de ces questions, à savoir sdanf-bajpc-sple@interieur.gouv.fr. Lors de l'envoi de votre message, vous recevrez une notice de renseignements vous permettant de connaître les consignes à suivre pour adresser votre requête.

➔ Important : si vous êtes une autorité administrative ou judiciaire, veuillez mentionner «**autorité administrative**» ou «**autorité judiciaire**» en objet de votre courriel.

Il ne pourra pas être répondu aux messages dont l'objet n'aura pu être identifié.

Si vous ne parvenez pas à obtenir de réponse à votre demande par le biais de l'adresse mail sdanf-accueil@interieur.gouv.fr, vous avez également la possibilité de contacter les services de la sous-direction par voie postale :

Sous-direction de l'accès à la nationalité française
12 rue Francis Le Carval – 44404 Rezé Cedex

La sous-direction de l'accès à la nationalité française ne reçoit pas de public et n'assure pas de permanence téléphonique.